Orientation fin de 2nde
Calendrier

Du 15 au 24 Mai

Les responsables légaux confirment ou modifient les voeux d'orientation sur Pronote (voir vidéo).
La fiche de liaison verte utilisée lors des deux premiers trimestres n'est plus requise.

Du 15 au 24 Mai

Si un des voeux exprimés est une 1ère technologique, une 1ère professionnelle ou un apprentissage : une fiche AFFELNET doit être établie et transmise au Professeur Principal de la classe par pronote ou par mail (le dépôt physique au lycée est exceptionnel et sur rendez-vous

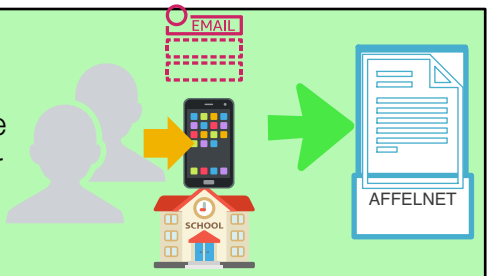

Du 27 au 29 Mai

Le conseil de classe se réunit et donne sa décision sur chacun des voeux exprimés.
Les élèves poursuivant en 1ère générale seront convoqués au lycée pour se réinscrire

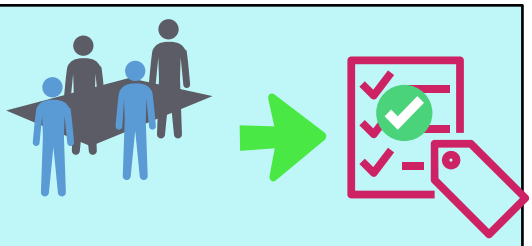

A partir du 02 Juin

Les candidats à une 1ère technologique ou professionnelle reçoivent sur pronote la confirmation de voeux AFFELNET qui doit être signée puis retournée au professeur principal de la classe par pronote ou mail (dépôt physique au lycée sur rendez-vous)

Le 30 Juin

La Direction Académique classe les dossiers AFFELNET et affecte les candidats dans un lycée technologique ou professionnel.
Les familles concernées sont informées des résultats par le lycée d'accueil.

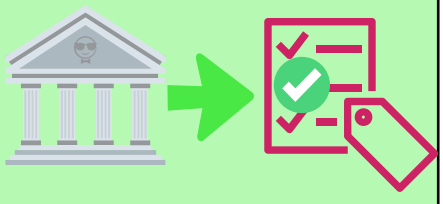

Du 01 au 07Juillet
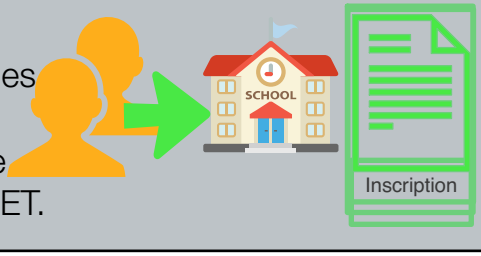
Les familles prennent contact avec le nouvel établissement afin de prendre connaissance des procédures d'inscription.
Les élèves sans affectation contactent le lycée pour participer aux prochains tours d'AFFELNET.